



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES NOVEMBRE 2013

Conformément à l'article 955 du Code municipal, dans le cadre du processus d'adoption de budget, le maire doit au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour son adoption, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport qui vous est distribué aujourd'hui sera déposé à la séance du conseil du 18 novembre 2013.

Je vous présente un rapport traitant des dossiers des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal des immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice financier en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal des immobilisations.

Sont également déposées, une liste de contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une liste des contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Tel que requis par la Loi sur le traitement des élus municipaux, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supramunicipal sont incluses dans le rapport.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 417 habitants.

L'évaluation foncière imposable en 2013 est de 21 995 900 \$ alors que l'évaluation non imposable est de 1 951 400 \$ pour un total de 23 647 300 \$.

La Municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, de police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc et d'égout, de vidange de boues de fosses septiques, de cueillette et disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement et de loisirs.

La Municipalité emploie une personne à temps plein, soit la directrice générale et secrétaire-trésorière. Elle emploie, à temps partiel, une secrétaire adjointe, un inspecteur municipal ou son adjoint.

Traitement des membres du conseil

En 2013, la rémunération de base annuelle du maire est de 3 385.32 \$ et celle de chaque membre du conseil est de 1 128.60 \$. En plus de la rémunération de base, tout membre du conseil municipal reçoit une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération de base. Tout membre du conseil reçoit 50 \$ par réunion spéciale à laquelle il assiste. La Municipalité régionale de comté (MRC) verse au maire ou à son remplaçant une rémunération de base incluant l'allocation de dépense de 200 \$ pour chaque séance régulière, spéciale ou comité administratif de la MRC auquel il assiste.

Rapport financier 2012

Selon le rapport du vérificateur externe, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2012 révèlent des revenus de 564 338 \$, des dépenses de 557 274 \$ et un excédent de fonctionnements avant conciliation à des fins fiscales de 7 064 \$, et de 96 404 \$ après la conciliation des immobilisations, du financement et des affectations. Ce surplus non affecté s'explique par des sommes non dépensés dans les budgets au cours des dernières années.

Investissements réalisés en 2012

Mise aux normes de l'eau potable	6 170 \$
Assainissement des eaux usées et égout rue de la Mer	1 519 566 \$
Travaux reliés aux grandes marées	8 078 \$
Total	1 533 814 \$

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2012 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal des immobilisations 2013-2014-2015

Investissements	dépenses	Détail du financement
Assainissement des eaux usées, collecte égout rue de la Mer et travaux grandes marées	2 602 961.77 \$	PIQM – TECQ 2010-2013 – Sécurité publique – Financement à long terme (règlement d'emprunt)

**Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$
Période du 01-01-2013 au 31-10-2013**

Contractant	Objet	Montant
Banque de Montréal	Emprunt mise aux normes	54 875 \$
BPR	Projet assainissement des eaux usées et collecte rue de la Mer	181 727 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues, caserne, réservoirs, centrale de pompage, récréo, station de pompage rue de la Mer, bâtiment de traitement des eaux usées	30 191 \$
Jasmin et Régis Imbeault	Déneigement et travaux divers voirie	59 901 \$
LVM	Laboratoire pour projet d'assainissement	94 204 \$
MRC de la Matanie	Quotes-parts (administration générale, ventes pour non-paiement des taxes, assurances collectives, inforoute, évaluation, service régional de sécurité incendie, gestion des cours d'eau, transport adapté, plan de gestion des matières résiduelles, urbanisme, vidange des boues de fosses septiques, CLD, équipement supralocaux).	131 908 \$
Transport Pierre Dionne	Projet d'assainissement des eaux usées et égout rue de la Mer	1 660 837 \$
Ville de Matane	Entente relative à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET)	24 990.00 \$

Indication budgétaire pour l'année en cours

La situation financière après une estimation des recettes et des dépenses d'ici la fin de l'année nous indique que les budgets de fonctionnement de l'exercice financier 2013 se solderont par un léger surplus s'il n'arrive pas d'imprévu majeur entre temps.

Les recettes budgétées de l'année 2013 sont de 650 062 \$.
Les dépenses budgétées de l'année 2013 sont de 650 062 \$.

Sommaire des indicateurs de gestion 2012

Sécurité incendie

Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation : 0.31 \$

Transport routier- Voirie municipale

Coût par kilomètre de voie : 2 569.00 \$

Transport routier- Enlèvement de la neige

Coût par kilomètre de voie : 5 816.00 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Coût de distribution par kilomètre de conduite : 423.00 \$

Coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau traitée : 0.52 \$

Coût de distribution par mètre cube d'eau : 0,02\$

Coût de fonctionnement du réseau d'égout pour un km de conduite : 205.00 \$

Déchets domestiques et assimilés

Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés par local : 186.91 \$

Collecte sélective de matières recyclables

Rendement moyen annuel de la collecte sélective : 0,133 t

Ressources humaines

Effort de formation par employé : 9,09 h

Orientations générales du budget 2014

Pour le prochain budget, le conseil nouvellement en place devra se pencher sur ses priorités d'intervention. De mon côté je souhaite maintenir et consolider les services actuellement dispensés. Comme orientation, je désire également terminer les travaux d'infrastructures en cours selon les échéanciers prévus. Développer un projet récréotouristique « Mer et Montagnes » avec les municipalités voisines. Protéger et améliorer notre réseau routier municipal. Réduire notre dépendance aux services (et aux coûts) d'ingénieries partout où nous pouvons le faire. Supporter dans la mesure de nos moyens les efforts de celles et ceux qui travaillent à la sauvegarde de notre école.

André Morin, maire